

## Ipsen et Galderma élargissent leur accord de distribution actuel pour Dysport<sup>®</sup> dans les indications esthétiques à certains territoires clés de la région Asie-Pacifique<sup>1</sup>

- **Ipsen acquiert le contrôle de la propriété intellectuelle de la toxine liquide de Galderma dans certains territoires clés de la région Asie-Pacifique (APAC<sup>1</sup>)**

Paris (France) et Lausanne (Suisse), le 06 janvier 2016 – Ipsen (Euronext: IPN; ADR: IPSEY), groupe pharmaceutique international de spécialité, et Galderma, laboratoire pharmaceutique international spécialisé dans les solutions médicales en dermatologie et en soins de la peau, ont annoncé aujourd’hui qu’ils avaient élargi la couverture géographique de leur partenariat dans les neurotoxines. Galderma acquiert les droits exclusifs de développement, de promotion et de distribution de Dysport<sup>®</sup> dans les indications esthétiques pour les territoires de l’APAC<sup>1</sup>.

Ipsen et Galderma ont initié leur partenariat en 2007 avec la commercialisation en Europe d’Azzalure<sup>®</sup> dans les indications esthétiques et dermatologiques, étendu par la suite pour la commercialisation de Dysport<sup>®</sup> au Mexique, au Brésil, à l’Argentine et à l’Australie. En 2014, les deux sociétés ont significativement renforcé leur collaboration en prolongeant leur partenariat jusqu’en 2036, en étendant sa couverture géographique aux Etats-Unis et au Canada, ainsi qu’en élargissant la collaboration en matière de Recherche & Développement.

**Marc de Garidel, Président-Directeur général d’Ipsen** a déclaré : *“Nous sommes ravis d’élargir notre collaboration avec Galderma, partenaire historique d’Ipsen pour la distribution de Dysport<sup>®</sup>/Azzalure<sup>®</sup> dans les indications esthétiques. Notre partenariat couvre désormais la majorité du marché mondial des neurotoxines dans les indications esthétiques. Galderma a développé avec succès Dysport<sup>®</sup> et Azzalure<sup>®</sup> dans les indications esthétiques tandis que la stratégie d’Ipsen a été de renforcer sa présence dans les troubles du mouvement. Nous sommes convaincus que Galderma saura également accroître le potentiel de Dysport<sup>®</sup> en médecine esthétique dans les territoires d’Asie-Pacifique<sup>1</sup>.”*

**Stuart Raetzman, Directeur Général de Galderma Pharma S.A** a déclaré : *“ L’expansion du partenariat entre Galderma et Ipsen fait de ces deux sociétés des partenaires de choix pour*

---

<sup>1</sup> Chine, Inde, Corée du Sud (et l’Indonésie sous certaines conditions)

*les professionnels de santé, et nous permet de répondre aux besoins des médecins et des patients dans de nombreuses indications en Asie-Pacifique. Ces nouveaux contrats sont le prolongement d'une collaboration fructueuse depuis plusieurs années entre Galderma et Ipsen. ”*

En sus de l'accord de distribution, Ipsen et Galderma étendent leur collaboration en Recherche & Développement. Ipsen réalise actuellement une étude de phase 3 pour Dysport® dans les rides de la glabelle en Chine, avec un lancement commercial attendu après 2020. Cette étude clinique sera financée par Galderma en échange du droit d'utiliser ses résultats en vue du dépôt réglementaire et de la commercialisation du produit en Chine. De plus, Ipsen acquiert le contrôle de la propriété intellectuelle de la toxine liquide de Galderma dans les territoires de l'APAC<sup>1</sup>.

### **À propos de la toxine botulique de type A d'Ipsen**

Dysport®, toxine botulique de type A d'Ipsen, est une toxine bloquant l'activité neuromusculaire, qui agit en bloquant la libération de l'acétylcholine au niveau des terminaisons nerveuses, et réduit les spasmes musculaires. Il a été initialement développé pour le traitement des troubles moteurs tels la dystonie cervicale (affection chronique où le cou est tordu ou dévié), le blépharospasme (fermeture involontaire des yeux), le spasme hémifacial, ainsi que diverses formes de spasticité musculaire, incluant la spasticité du bras consécutive à un accident vasculaire cérébral, la spasticité des membres inférieurs (mollet) chez l'adulte et l'enfant présentant une infirmité motrice cérébrale. Le produit est connu sous la marque Dysport® sur le marché médical et esthétique et sous la marque Azzalure® dans les indications esthétiques dans l'UE.

### **À propos de Galderma**

Créé en 1961, Galderma est aujourd'hui présent dans plus de 100 pays avec un portefeuille complet de solutions médicales permettant de traiter un grand nombre d'affections dermatologiques. La société collabore avec des professionnels de santé à travers le monde afin de répondre aux besoins dermatologiques des patients tout au long de leur vie. Galderma est un leader en matière de recherche et développement de solutions médicales pour la santé de la peau, des cheveux et des ongles. Plus d'information sur [www.galderma.com](http://www.galderma.com).

### **À propos d'Ipsen**

Ipsen est un groupe mondial biotechnologique de spécialité qui a affiché en 2014 un chiffre d'affaires supérieur à 1,2 milliard d'euros. Ipsen commercialise plus de 20 médicaments dans plus de 115 pays, avec une présence commerciale directe dans 30 pays. L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Sa stratégie de développement s'appuie sur 3 franchises : neurologie, endocrinologie et urologie-oncologie. L'engagement d'Ipsen en oncologie est illustré par son portefeuille croissant de thérapies visant à améliorer la vie des patients souffrant de cancers de la prostate, de la vessie ou de tumeurs neuroendocrines. Ipsen bénéficie également d'une présence significative en médecine générale. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes en peptides et en toxines situées au cœur des clusters mondiaux de la recherche biotechnologique ou en sciences du vivant (Les Ulis, France ; Slough / Oxford, UK ; Cambridge, US). En 2014, les dépenses de R&D ont atteint près de 187 millions d'euros, soit

---

<sup>1</sup> Chine, Inde, Corée du Sud (et l'Indonésie sous certaines conditions)

environ 15% du chiffre d'affaires. Le Groupe rassemble plus de 4 500 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est [www.ipсен.com](http://www.ipсен.com).

### **Avertissement Ipsen**

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. L'utilisation des termes " croit ", " envisage " et " prévoit " ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des déclarations prévisionnelles, notamment les attentes du Groupe quant aux événements futurs, y compris les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné. Il ne saurait être garanti qu'un produit recevra les homologations nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations du taux d'intérêt et du taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de soins de santé ; les tendances mondiales à l'égard de la maîtrise des coûts en matière de soins de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux produits et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux produits, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité du Groupe à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets du Groupe et autres protections concernant les produits novateurs ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets et/ou des recours réglementaires. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les

événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2014 du Groupe, disponible sur son site web ([www.ipsen.com](http://www.ipsen.com)).

### **Pour plus d'informations:**

#### **Ipsen**

##### **Médias**

###### **Didier Véron**

Senior Vice-Président, Affaires Publiques  
et Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: [didier.veron@ipsen.com](mailto:didier.veron@ipsen.com)

###### **Brigitte Le Guennec**

Responsable de la Communication Externe  
Groupe

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 17

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail : [brigitte.le.guennec@ipsen.com](mailto:brigitte.le.guennec@ipsen.com)

##### **Communauté financière**

###### **Stéphane Durant des Aulnois**

Vice-Président, Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 09

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: [stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com](mailto:stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com)

#### **Galderma**

###### **Yvan Deurbroeck**

Vice-Président Global Communications, Congrès et  
Digital

Tel : +41 79 254 3824

E-mail : [yvan.deurbroeck@galderma.com](mailto:yvan.deurbroeck@galderma.com)